



## Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure

# Contribution au Livre Blanc de la Sécurité Intérieure

Depuis une dizaine d'années, les défis proposés à la France par les problématiques de sécurité intérieure se sont à la fois multipliés, densifiés et intensifiés.

Si certaines peuvent avoir une origine extérieure (qu'elles émanent de pays plus ou moins ouvertement hostiles ou de groupes para-étatiques), ces menaces trouvent leur expression sur le territoire national.

Pour la première fois peut-être, les atteintes les plus graves à la stabilité voire à l'intégrité de la France ont une origine intérieure. C'est pourquoi, dans un contexte de tensions croissantes et d'augmentation inédite des violences collectives et individuelles dans notre histoire contemporaine, le travail prospectif du livre blanc de la sécurité intérieure, que le Président du CRSI Thibault de Montbrial avait publiquement appelé de ses vœux au printemps 2018, revêt une importance cruciale.

Par cohérence stratégique il conviendrait, de conduire une réflexion de même nature au sein du ministère de la Justice. La chaîne pénale et les problématiques pénitentiaires contribuent en effet également à la sécurité, à la stabilité et à la paix sociale dans notre pays.

En complément des échanges oraux des 19 et 24 février 2020 notamment, le CRSI souhaite apporter la contribution suivante à cette réflexion essentielle pour l'avenir de la sécurité de la France :

## **I. LES MENACES** 3

1. Les conséquences du problème migratoire 3
2. La radicalisation 3
3. Les séparatismes 3
4. Le terrorisme 3
5. Les stupéfiants 4
6. Le risque cyber 4
7. Les enjeux de sécurité civile 4

## **II. LES PROPOSITIONS DU CRSI** 5

### *Thème 1 : Organisation* 5

1. Revoir l'organisation générale de la police nationale 5
2. Créer un Centre de Coordination et de Planification Interservice du Ministère de l'Intérieur (CCPIMI) 5
3. Forces d'intervention et protection des hautes personnalités : pour une mutualisation des moyens 5

### *Thème 2 : Partenariat et continuum de sécurité* 6

1. Systématiser la formation de la population au secourisme d'urgence 6
2. Créer une réserve opérationnelle de la police nationale 6
3. Renforcer le recours à une sécurité privée armée 7
4. Systématiser l'armement des polices municipales 7
5. Autoriser les anciens policiers et militaires à conserver et à porter leur arme de poing 7

### *Thème 3 : Ressources humaines et matérielles* 7

1. Favoriser l'homogénéisation du parcours de formation des trois corps de la police nationale 7
2. Généraliser l'équipement par caméras-piétons pour les unités de sécurité publique 7
3. Optimiser la procédure de saisie-attribution des véhicules 7

### *Thème 4 : Technologies* 8

1. Doter le ministère de l'Intérieur de moyens importants en Recherche et Développement (R&D) 8
2. Favoriser le partenariat avec les écoles d'ingénieurs et les universités 8
3. Assouplir les conditions de recrutement des spécialistes 8

## **III. CONCLUSION : PROPOSITION SPÉCIFIQUE RELATIVE AU BUDGET** 8

# **I. LES MENACES**

## **1. Les conséquences du problème migratoire**

De nombreux aspects de la délinquance sont en lien avec les questions d'immigration, en particulier :

- En amont : filière de passeurs, travail clandestin...
- En aval : violences, trafics, terrorismes...

Cette thématique est intrinsèquement sensible au regard de l'évolution de la composition de la population française. Elle pourrait de surcroît se trouver à l'origine d'une crise majeure soudaine, compte tenu de nombreuses instabilités internationales (Turquie, Libye, Algérie...).

## **2. La radicalisation**

Le champ social est marqué par plusieurs radicalisations croissantes.

La radicalisation islamiste ne doit pas faire oublier les extrémismes de gauche, de droite, ceux se réclamant de l'écologie ou encore les antispécistes. De nombreux signaux de moins en moins faibles témoignent de cette évolution.

## **3. Les séparatismes**

On observe depuis des années le développement de pans territoriaux de taille variable sur lesquels l'autorité de l'État peine à s'exercer de façon continue. Une régulation sociale autonome, distincte de celle de la République, y apparait de plus en plus souvent.

On peut aujourd'hui distinguer 3 séparatismes dans notre pays :

- le séparatisme islamiste ;
- les séparatismes mafieux ;
- le séparatisme écologique (Zones À Défendre - ZAD).

## **4. Le terrorisme**

### **4.1. Les perspectives du terrorisme islamiste sont préoccupantes.**

La menace terroriste islamiste apparait en pleine mutation. Sont concernés des profils tels que des anciens combattants de Syrie, des ultras radicalisés, des produits de l'hybridation entre la délinquance et la religion.

#### *4.1.1. Les « returnees » francophones*

De nombreux anciens combattants (français mais aussi belges et maghrébins) sont susceptibles de se fondre dans la population française. Des exemples récents ont montré que certains pouvaient rentrer en Europe en échappant aux mailles du filet de la judiciarisation, lequel est en tout hypothèse bien loin de régler le problème.

#### *4.1.2. Les prisons*

Nos établissements pénitentiaires fonctionnent comme des incubateurs. Les mis en cause pour terrorisme islamiste et les droits communs radicalisés y sont toujours plus nombreux, et exercent sur le reste de la détention une influence réelle. Rares sont ceux qui ne présentent plus de danger à la fin de l'exécution de leur peine.

#### *4.1.3. Tendance à terme*

Alors que les passages à l'acte les plus récents sont l'œuvre d'individus isolés souvent fragiles psychologiquement influencés par la propagande islamiste, la tendance est à la restructuration de réseaux endogènes sur notre territoire. Avec l'appui logistique d'une partie de la population musulmane radicalisée (fait observé dans plusieurs dossiers judiciaires terroristes), ces anciens combattants déterminés ont la capacité de recruter, entraîner et coordonner des groupes endogènes capables, à terme, de se livrer à des actes potentiels de très haute intensité sur le territoire national.

#### **4.2. L'émergence possible d'autres terrorismes :**

Conséquence de l'évolution des radicalisations évoquées supra, la bascule de certains éléments extrémistes précipités vers l'action violente figure parmi les hypothèses sérieuses à court et moyen terme.

### **5. Les stupéfiants**

La circulation de multiples produits stupéfiants toujours plus nocifs constitue une gageure de santé publique, mais également un défi sécuritaire majeur.

Le trafic et les réseaux structurent de nombreuses baronnies territoriales mafieuses. Cette criminalité organisée génère une importante violence et une criminalité dérivée déstabilisatrice (blanchiment, corruptions...).

### **6. Le risque cyber**

La dépendance de notre société à l'électricité et aux systèmes d'informations est aujourd'hui totale. Notre administration, nos entreprises et nos citoyens, sont chacun à leur niveau, exposés au savoir-faire de pirates mus par des motivations diverses (crapuleuses, terroristes, ingérence de pays tiers). Il s'agit d'une vulnérabilité majeure.

Par ailleurs, les réseaux sociaux permettent la diffusion instantanée de photos et d'informations, vraies ou fausses, de nature à précipiter des événements susceptibles de troubler en temps réel l'ordre public voire la paix publique.

### **7. Les enjeux de sécurité civile**

Le changement climatique, le risque industriel, les diverses sources de violence déjà évoquées sont autant de facteurs qui exposent directement la population à des ruptures majeures de la normalité qu'il est essentiel d'anticiper.

## **II. LES PROPOSITIONS DU CRSI**

Nos propositions sont classées dans l'ordre des thèmes du livre blanc.

### ***Thème 1 : Organisation***

#### **1. Revoir l'organisation générale de la police nationale**

Le CRSI partage l'analyse exprimée par l'Association des Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale dans sa contribution au livre blanc.

#### **2. Créer un Centre de Coordination et de Planification Interservice du Ministère de l'Intérieur (CCPIMI)**

La nécessaire réorganisation de la police nationale (cf supra) va contribuer à homogénéiser les forces du Ministère.

Dans la même logique et compte tenu de la variété et de l'intensité des crises auxquelles notre territoire peut se trouver exposé, il paraît souhaitable de créer un centre opérationnel interservice. Tout en tenant naturellement compte des spécificités respectives, ce centre pourrait ressembler au Centre de Planification de Conduite des Opérations (CPCO) du ministère des Armées. La présence de représentants de ce ministère y sera d'ailleurs indispensable compte tenu du rôle joué par les armées sur le territoire national (opération Sentinelle notamment).

Ce centre aurait pour mission de :

- en temps de crise : coordonner des opérations de sécurité intérieure de toutes natures ;
- par temps calme : d'optimiser le travail de planification, qui ne doit pas être dissocié des réalités opérationnelles.

#### **3. Forces d'intervention et protection des hautes personnalités : pour une mutualisation des moyens**

D'une manière générale, la mutualisation et une souplesse accrue de l'emploi des moyens de sécurité à disposition de l'exécutif constituent un double objectif important. Cela apparaît en particulier indispensable dans les deux domaines suivants :

##### **3.1. Les forces d'intervention :**

L'existence d'une force unique d'intervention pour la police (comme c'est le cas du GIGN pour la gendarmerie) apparaît rationnelle. Il semble cohérent que la compétence du RAID s'étende au ressort de la Préfecture de Police de Paris (PP), avec la création d'une antenne au cœur de Paris. La Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la PP, qui s'est plusieurs fois illustrée en 2015, reprendra ses missions historiques.

A terme, la question de la création d'une unique Force d'Intervention du ministère de l'Intérieur sous la forme d'un ensemble autonome (sur le modèle du GSPR par exemple) auxquels pourront postuler policiers et gendarmes, se posera nécessairement.

Il paraît enfin utile et rationnel de créer une Direction des Opérations Spéciales du Ministère de l'Intérieur (DOSMI) en charge de l'intervention, laquelle aura vocation naturelle à être directement rattachée au futur Centre de Coordination et de Planification Interservice du Ministère de l'Intérieur évoqué ci-dessus.

### **3.2. La protection des personnalités :**

L'augmentation des tensions et des violences engendrera mécaniquement un accroissement des missions, d'autant qu'aux protections nécessaires s'ajoutent celles qui s'inscrivent dans un usage républicain dont la rationalité pose question.

En toute hypothèse, une mutualisation des missions de protection entre la police et la gendarmerie, laquelle dispose de moyens spécialisés inutilisés sur le territoire national, apparaît indispensable pour soulager le Service de la Protection (SDLP).

## ***Thème 2 : Partenariat et continuum de sécurité***

La nature et la variété des menaces impliquent de mobiliser d'autres moyens que les seules forces de sécurité intérieure. Dans l'esprit, les citoyens doivent être associés à leur sécurité, et sortir de la logique d'un « d'État-maternel » qui régirait tout.

### **1. Systématiser la formation de la population au secourisme d'urgence**

Chaque jeune adulte devra avoir été formé aux premiers secours (y compris contrôle des hémorragies) à l'âge de 20 ans. Cette mesure responsabilisante aura une triple vertu :

- elle sauvera de nombreuses vies dans les circonstances les plus diverses (accidents domestiques, accidents de la circulation, catastrophes et même terrorisme) ;
- elle créera nécessairement de la solidarité et de la cohésion entre les citoyens formés à se porter assistance les uns les autres ;
- la formation permettra également un échange fructueux entre notre jeunesse et les unités du ministère de l'Intérieur (sécurité civile, sapeurs-pompiers...) qui en auraient la charge.

### **2. Créer une réserve opérationnelle de la police nationale**

La création d'une réserve opérationnelle de la police nationale sur le modèle de celle de la gendarmerie nous paraît s'imposer. Force d'appoint modulable, la réserve opérationnelle est une ressource précieuse. Elle présente également l'avantage de rapprocher la population de ses forces de sécurité.

### **3. Renforcer le recours à une sécurité privée armée**

Il faut poursuivre sur la voie de la sécurité privée armée, ouverte par la loi du 28 février 2017.

De nombreux sites (centres commerciaux, Établissements Recevant du Public (ERP), zones Seveso...) pourraient être gardés par des effectifs privés qui seraient le plus souvent issus des rangs des forces de sécurité intérieure ou de l'armée. En résultera un triple bénéfice :

- Un débouché professionnel accru pour les anciens fonctionnaires régaliens ;
- Une amélioration de la permanence de la protection de certains sites particulièrement sensibles (zones Seveso notamment) ;
- Le soulagement des unités régaliennes qui, déchargées de ces missions, pourront se consacrer à d'autres tâches.

### **4. Systématiser l'armement des polices municipales**

L'augmentation continue de la violence à laquelle les porteurs d'uniforme sont confrontés sur la voie publique quel que soit leur service d'appartenance, conduit à adopter cette mesure de bon sens.

### **5. Autoriser les anciens policiers et militaires à conserver et à porter leur arme de poing**

Délivrée sous condition médicale physique et psychologique et d'entraînement régulier, cette mesure permettra à coût quasi nul un maillage territorial de fait qui optimisera la vitesse de réaction en cas d'événement grave. Il s'agira d'un apport significatif au Schéma National d'Intervention, avec une capacité de riposte par le feu bien plus rapide qu'elle ne l'est actuellement en de nombreux endroits du territoire. Or, en cas d'attaque terroriste par exemple, le ratio entre le délai de riposte et le nombre de victimes n'est plus à démontrer.

## ***Thème 3 : Ressources humaines et matérielles***

### **1. Favoriser l'homogénéisation du parcours de formation des trois corps de la police nationale**

Le partage de formations communes et l'allongement de la durée des stages « gardien de la paix » pour les futurs officiers et commissaires nous paraît pouvoir y concourir. Il est essentiel de maintenir une bonne connaissance opérationnelle de l'ensemble des cadres de la police nationale.

### **2. Généraliser l'équipement par caméras-piétons pour les unités de sécurité publique :**

Les expérimentations (aux États-Unis notamment) démontrent que leur présence désamorce la violence verbale et physique.

### **3. Optimiser la procédure de saisie-attribution des véhicules**

Le travail des forces de l'ordre permet la saisie régulière d'avois criminels. De nombreux véhicules sont concernés, dont l'attribution à la police ou à la gendarmerie permet de renforcer les moyens capacitaires (mobilité, discrétion...) des unités concernées.

L'accès à ces ressources doit être systématisé et fluidifié, en lien avec l'autorité judiciaire. Les modalités administratives doivent également être significativement simplifiées.

## ***Thème 4 : Technologies***

La gestion du risque cyber et la maîtrise de l'Intelligence Artificielle (IA) figurent parmi les enjeux les plus cruciaux des années à venir. C'est pourquoi le CRSI préconise de :

### **1. Doter le ministère de l'Intérieur de moyens importants en Recherche et Développement (R&D)**

Il est crucial que les technologies demeurent au niveau de la menace. Aussi, le ministère de l'Intérieur, éventuellement en partenariat avec d'autres, doit augmenter son investissement financier et humain en R&D.

### **2. Favoriser le partenariat avec les écoles d'ingénieurs et les universités**

Un certain nombre de programmes de recherches peuvent se développer en lien avec le monde universitaire, dans le cadre de partenariats favorables aux deux parties.

### **3. Assouplir les conditions de recrutement des spécialistes**

Pour séduire des spécialistes dont les codes sont éloignés des pesanteurs administratives, il est important d'assouplir les accès au service du ministère de l'Intérieur.

## **III. CONCLUSION : PROPOSITION SPÉCIFIQUE RELATIVE AU BUDGET**

Face à l'ampleur des menaces et compte-tenu des enjeux, le ministère de l'Intérieur ne peut plus se contenter de sa dotation financière actuelle.

D'abord, il faut relancer significativement les dépenses de fonctionnement, qui continuent de baisser. Il en va bien entendu de l'efficacité mais aussi de la dignité de nos policiers, gendarmes, pompiers et secouristes civils, tout comme de celles des citoyens au contact de ce service public.

Ensuite, le défi posé par les questions de cyber sécurité et de l'IA vont à eux seuls nécessiter des dépenses importantes, si l'on veut pouvoir faire face à l'importance de la menace et aux risques de ruptures majeures auxquelles elle expose la France.

Il est singulier de constater que la dotation cumulée des deux piliers régaliens (Intérieur et Justice) dépasse à peine les 3% du PIB, c'est-à-dire près de 20 fois moins (en grande masse) que les dépenses sociales du pays. Avec 40 ans de recul, chacun peut juger du résultat de la pérennité de ces ordres de grandeur budgétaires sur l'état de la France...

Pour la décennie à venir, le CRSI préconise donc de percer le plafond de verre des budgets du ministère de l'Intérieur et de celui du ministère de la Justice dont le rôle est également primordial au regard de l'objectif poursuivi : préserver la sécurité des français.

Paris, le 26 février 2020